SOCIÉTÉ SAINTAISE DE TIR

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire
Du 22 Septembre 2018
Au Stand de tir "Papy Rouland" à SAINTES

Le Président excuse M. Bruno DRAPRON, les représentants des différentes institutions habituellement invités et indisponibles dont Monsieur Collin occupé par la « Journée du sport ».

Monsieur Bertrand de la Communauté d'agglomération et Monsieur Laurent Bechemin pour le commissariat sont présents.

*

Le quorum sur les 127 inscrits à ce jour est atteint :

- membres présents ou représentés (67),

*

Une minute de silence est demandée en mémoire de ceux qui nous ont quitté cette année.

*

Le Président déclare ouverte l'Assemblée à 15h15.

*

Approbation du Procès Verbal des Assemblées Générales du 30 Septembre 2017

Le Président propose la relecture du Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale.

La réponse est non, il est procédé au vote dudit PV :

- À la question qui est contre ? : 0
- Qui s'abstient ? : 0

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

En préambule, la parole est laissée à Monsieur Bertrand, lequel précise que les travaux du parking financés par la CDA et destinés à la mise en conformité du site en raison de la protection de la zone de captage des eaux de la ville de Saintes sont terminés.

RAPPORT MORAL

Le club de Saintes créé en 1978 fête ses 40 ans et reste en forte progression. Le nombre de membres à sa création n'est pas connu, mais il était de 100 en 1999, contre 232 en 2018.
Nous devons nous féliciter du remarquable travail de toutes les équipes de bénévoles qui se sont succédées. Pourtant, tout n'est pas simple et il faut poursuivre nos efforts et notre participation afin de préserver un service de qualité, préserver et recruter nos membres. Il est nécessaire de créer de nouvelles activités de générer ou de solliciter de nouvelles ressources financières (sponsors).

Société Saintaise de Tir stand "PAPY ROULAND" – ZI des Charriers – 1 Rue chante Caille 17100 SAINTES
Tél. : 05 46 97 87 95 – Courriel : tirsaintes17@orange.fr – http://sociétésaintaisedetir.fr
Siret n° 447 846 965 00013 – Siren n° 447 846 965

JrB

Merci à tous les bénévoles, les membres compétiteurs ou non qui font le renom de notre club en France et maintenant à l'étranger.

Merci au soutien des institutions, la Mairie, la CDA, la Coop Atlantique, la pénitentiaire, la Police et le Centre de loisirs.

Je réitère ma phrase : « Travailler ensemble pour défendre la cause du tir dans son ensemble ».

Il est procédé au vote du rapport moral :

- À la question qui est contre ? : 0
- Qui s'abstient ? : 0

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Les effectifs de la saison sont de 232 membres dont 25 femmes et 22 jeunes avec 16 en école de tir.

La participation au Village des Associations organisé par la municipalité reste la plus importante de nos actions de communication et de recrutement. L'an dernier nous avions pris 160 contacts. Ils sont pour l'essentiel à l'origine des 47 nouvelles licences.

Cette année, nous avons reçu 70 personnes à notre journée « Portes ouvertes » ce qui permet d'envisager la concrétisation des promesses de licences, d'autant que nous avons été mis à l'honneur dans le journal Sud-ouest.

Comme chaque années, nous avons participé au :

- Challenge Inter Entreprise à Saintes,
- Slash de Beauvais sur Matha,
- Natural Trophée Adultes et Raid jeunes,
- Raid Rouffiac.

Et bien sûr à l'opération "Sport Vacances".

Nous devons continuer à assurer ces prestations extérieures pour nous faire connaître. C'est également une rentrée d'argent non négligeable.
Merci à tous les bénévoles qui participent à la réussite de ces manifestations.

La Gendarmerie a cessé ses entrainements pour rejoindre un autre club. Nous conservons celui de la Pénitentiaire et ceux de la Police Municipale de Saintes, de Saujon et de Chaniers. EDI Loisirs a également reconduit son abonnement ainsi que l'EREA.

Je rappelle que les challenges organisés par le club sont gratuits pour les tireurs Saintais. Je souhaiterais en voir beaucoup plus les 29 et 30 septembre prochain. Le challenge « Armes Anciennes » a été annulé faute de participants.

En ce qui concerne les résultats sportifs, notre participation aux différents championnats est la suivante :

- 92 aux départementaux dont 31 podiums,
- 52 aux régionaux dont 23 podiums,
- 23 aux France dont 5 podiums (Tom, 1ER Pistolet 10m, 1ER Pistolet 50m, 2ième Pistolet 25m, 2ième Vitesse 25m et Maxime, 3ième Carabine 10m).

Société Saintaise de Tir stand "PAPY ROULAND" – ZI des Charriers – 1 Rue chante Caille 17100 SAINTES
Tél. : 05 46 97 87 95 – Courriel : tirsaintes17@orange.fr – http://sociétésaintaisedetir.fr
Siret n° 447 846 965 00013 – Siren n° 447 846 965

JPB

Sans oublier nos autres représentants, nos jeunes, Lucas et Stella Maubois (école de Tir), Jacques Belly, Nicole Bonnet, Christine et Sébastien Cadas, Dominique Fonteneau, Didier Gallas, Christophe Jacques, Etienne Pouvreau.

Le championnat des clubs Régional permet à l'équipe pistolet 10m de rapporter le trophée, l'équipe carabine termine 4ième et celle de l'école de tir 2ième.

Merci à tous pour leur participation aux Championnats et aux Challenges.

Il est procédé au vote du rapport d'activité :

- À la question qui est contre ? : 0
- Qui s'abstient ? : 0

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Un grand bravo à tous ces tireurs qui font la notoriété de notre club dans toute la France et maintenant à l'étranger. Les dates des compétitions départementales et régionales de la saison 2018/2019 ne sont pas encore diffusées.
La ville de Niort s'est proposée d'organiser les championnats de France10m hiver en 2020 et il est demandé aux bénévoles volontaires qui pensent pouvoir être disponibles de se faire connaître rapidement. Les clubs sont rétribués en fonction de leur participation.

FORMATION
Le Président, cite les 3 nouveaux initiateurs, Fred Lassire, Régis Vignaud et Didier Tricoire. Il précise que si d'autres personnes veulent se former, qu'elles se rapprochent de lui rapidement.

ACHAT DE MATÉRIEL
L'achat porte sur deux carabines en convention de remboursement avec la Ligue, quelques réparations sur les armes 10m et le remplacement de cartouches d'air arrivées à péremption.
La ciblerie électronique mise à notre disposition par la mairie de Saintes doit être installée. Une deuxième est en cours par le biais d'une convention avec le comité départemental.

LICENCES
Pas de modification sur le tarif pour cette année. Les hausses éventuelles de la Fédération ou de la Ligue ne pourront se répercuter que l'année prochaine.
Le tireur doit être en possession soit d'un certificat médical, soit d'une licence signée du médecin. À défaut, le tireur n'est plus assuré. Dans tous les cas la licence doit être signée du Président.

Par ailleurs, pour les « détenteurs », la prise de licence doit être réalisée au plus tard avant la fin octobre. Au 15 novembre, nous avons obligation de communiquer la liste à la sous-préfecture. Merci de faire passer le message à ceux qui ne sont pas présents.

Le badge reste obligatoire pour accéder au pas de tir.

En ce qui concerne les carnets de tir, la procédure de la Fiche N°4 du Règlement Intérieur a été modifiée suite aux recommandations de la Préfecture. Les carnets ne doivent plus rester au stand. Il est également rappelé que les carnets de tir ne peuvent être validés que si la licence est signée du Président.

Société Saintaise de Tir stand "PAPY ROULAND" – ZI des Charriers – 1 Rue chante Caille 17100 SAINTES
Tél. : 05 46 97 87 95 – Courriel : tirsaintes17@orange.fr – http://sociétésaintaisedetir.fr
Siret n° 447 846 965 00013 – Siren n° 447 846 965

JPB

TRAVAUX
Outre le parking, le chemin d'accès devrait être également refait par les soins de la Mairie. Merci à Monsieur Bertrand pour son intervention dans le bouchage des trous.

Les travaux du 100m ont débuté avec le mur. Ils ont un impact important sur les comptes de l'année.

Le nombre de volontaires pour les travaux est a déploré avec seulement 5 participants lors des 3 samedis programmés. Ce n'est pas suffisant pour avancer et décourageant pour ceux qui sont présents.

Beaucoup reste à faire au 100m et à l'entrée suite au dégât des eaux.

Je compte sur vous pour maintenir les installations en état. Merci de vous inscrire.

INFORMATION
La qualité de fonctionnement du site est à souligner. Plus de 3500 visites ont été enregistrées. Les membres sont invités à le consulter pour les informations qui sont diffusées. Le code d'accès à l'espace adhérents est joint avec le badge. Merci à Thibaut.

Une nouvelle classification des armes fait l'objet d'un texte, en particulier les fusils à pompe, les armes pliables, les armes de collection et neutralisées. Le document est tenu à disposition.

Pour les ventes entre particuliers, le passage par un armurier est obligatoire.

Le « piratage « de notre boîte mail a entrainé un changement d'adresse.

TRESORERIE
Conformément au vote de la dernière assemblée générale, Monsieur Gérard Bouton et Christophe Jacques ont procédé à la vérification des comptes le 14 septembre.

Gérard Bouton procède à la lecture de ce rapport. Au vu des sondages effectués les vérificateurs certifient ne pas avoir relevé d'irrégularité mettant en cause le sincérité des comptes de l'Association.

Le trésorier apporte un éclairage détaillé sur les recettes et les dépenses réalisées sur la saison et présente le budget prévisionnel. Le déficit de 998€26 est lié à la construction du mur. Les réserves sur les comptes ne sont que très légèrement impactées.

Il est procédé au vote du rapport du rapport financier :

- À la question qui est contre ? : 0
- Qui s'abstient ? : 0

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Suite à la démission de Claude Vallat de son poste de trésorier, Nicole Bonnet et Patrick Chebroux se sont proposés et ont été mandatés par le Comité Directeur pour occuper ces fonctions.

DÉSIGNATION DES SUPPLÉANTS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE ET DU DÉPARTEMENT
En cas d'absence, le Président doit pouvoir se faire représenter aux différentes réunions. Régis Vignaud et Patrice Gallerne se proposent.

Société Saintaise de Tir stand "PAPY ROULAND" – ZI des Charriers – 1 Rue chante Caille 17100 SAINTES
Tél. : 05 46 97 87 95 – Courriel : tirsaintes17@orange.fr – http://sociétésaintaisedetir.fr
Siret n° 447 846 965 00013 – Siren n° 447 846 965

JRB

Le Président demande d'approuver ces candidatures.

Il est procédé au vote :

- À la question qui est contre ? : 0
- Qui s'abstient ? : 0

Les candidatures sont adoptées à l'unanimité.

DIVERS

Information de Claude Bros suite à un vol d'armes.

Rappel d'interdiction de fumer sur les pas de tir.

Challenge le week-end prochain (29/30 septembre).

*

L'ordre du jour étant clos, un pot de l'amitié clôture la séance à 17h05.

*

Fait à Saintes, le 24 septembre 2018.

Le Président
J-P. BERNARD

Le Secrétaire de séance
P. Gallerne

Société Saintaise de Tir stand "PAPY ROULAND" – ZI des Charriers – 1 Rue chante Caille 17100 SAINTES
Tél. : 05 46 97 87 95 – Courriel : tirsaintes17@orange.fr – http://sociétésaintaisedetir.fr
Siret n° 447 846 965 00013 – Siren n° 447 846 965